

# Enquête auprès des fournisseurs de soins buccodentaires

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 26 mars 2025

Les cabinets de soins buccodentaires canadiens, qui englobent les cabinets de dentistes, de denturologistes et d'hygiénistes dentaires indépendants, jouent un rôle clé dans la prestation de soins aux Canadiennes et Canadiens. De nouvelles données publiées aujourd'hui révèlent que la plupart des cabinets de soins buccodentaires ont déclaré avoir été confrontés à des défis liés aux ressources humaines (80 %) et à des défis opérationnels (75 %).

Néanmoins, près de la totalité (96 %) des cabinets de soins buccodentaires acceptaient de nouveaux patients. Par ailleurs, les temps d'attente moyens pour l'obtention de rendez-vous pour les patients existants (52 %) et les nouveaux patients (55 %) étaient similaires (délai d'une semaine à moins d'un mois). De plus, un peu moins du tiers (31 %) des fournisseurs de soins buccodentaires existants prévoyaient tout de même d'élargir leurs activités.

Compte tenu de l'augmentation attendue de la demande de services de soins de santé buccodentaires découlant de la mise en oeuvre du Régime canadien de soins dentaires, l'Enquête auprès des fournisseurs de soins buccodentaires (EFSB) a été mise au point pour mieux comprendre les difficultés auxquelles les cabinets canadiens de soins buccodentaires sont confrontés et les risques avec lesquels ils doivent composer lors de la prestation de soins dans un environnement en constante évolution.

L'EFSB est la première enquête nationale au Canada à être axée sur les fournisseurs de soins buccodentaires. L'enquête a permis de recueillir des renseignements pour la période fiscale de 12 mois la plus récente pour laquelle le dernier jour survient entre le 1er avril 2023 et le 31 mars 2024 auprès des propriétaires ou des exploitants de cabinets de soins buccodentaires situés au Canada qui sont classés comme des cabinets de dentistes, d'hygiénistes dentaires ou de denturologistes dans le [Registre des entreprises](#).

La présente diffusion met l'accent sur les principaux facteurs liés à l'accès aux services de soins buccodentaires avant la mise en oeuvre effective du Régime canadien de soins dentaires, comme les temps d'attente pour les rendez-vous des patients existants et des nouveaux patients, ainsi que les défis liés aux ressources humaines et les répercussions liées au personnel qui en découlent et les défis opérationnels auxquels les cabinets de soins buccodentaires ont été confrontés au cours de leur dernier exercice (qui a pris fin entre le 1er avril 2023 et le 31 mars 2024). De plus, l'enquête offre des perspectives sur les intentions commerciales de ces cabinets pour les 24 mois suivant l'enquête et met en lumière leurs divers projets.

## Plus de la moitié des cabinets ont un temps d'attente moyen d'une semaine à moins d'un mois pour les patients existants

Compte tenu de l'augmentation attendue de la demande de services de soins buccodentaires, les temps d'attente pour un rendez-vous peuvent donner une idée de la capacité des cabinets de soins buccodentaires à veiller à ce que tous les patients aient un accès rapide aux soins réguliers. L'enquête a permis de recueillir des renseignements sur le temps d'attente pour les patients existants (voir le tableau 1) et les nouveaux patients (voir le tableau 2) qui ont besoin de soins non urgents.

Plus de la moitié (52 %) des cabinets de soins buccodentaires étaient en mesure d'offrir des rendez-vous de soins dentaires non urgents à leurs patients existants dans un délai d'une semaine à moins d'un mois à compter de la réservation, tandis que le quart (25 %) pouvaient le faire en moins d'une semaine. En outre, 17 % des cabinets de soins buccodentaires étaient en mesure d'offrir à leurs patients existants un rendez-vous dans un délai d'un mois à moins de trois mois, et 4 %, dans un délai de trois mois à moins de six mois. Peu de cabinets de soins buccodentaires (2 %) étaient incapables d'offrir un rendez-vous dans un délai de moins de six mois.

Des tendances similaires ont été observées parmi les trois types de cabinets de soins buccodentaires. Environ la moitié des cabinets de dentistes (53 %), de denturologistes (50 %) et d'hygiénistes dentaires indépendants (50 %) étaient en mesure d'offrir des rendez-vous de soins buccodentaires non urgents à leurs patients existants dans un délai d'une semaine à moins d'un mois à compter de la réservation.



**Tableau 1**  
**Pourcentage des cabinets de soins buccodentaires en fonction du temps d'attente moyen pour les rendez-vous non urgents des patients existants**

	Cabinets de dentistes	Cabinets d'hygiénistes dentaires indépendants	Cabinets de denturologistes	Ensemble des cabinets de soins buccodentaires
	%			
Moins d'une semaine	24,5	27,4	37,9	25,4
D'une semaine à moins d'un mois	52,5	50,0	49,7	52,3
D'un mois à moins de trois mois	17,3	14,1 <sup>E</sup>	7,4	16,6
De trois mois à moins de six mois	4,0	F	2,3 <sup>E</sup>	3,9
Six mois ou plus	1,7	F	2,8 <sup>E</sup>	1,8

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

**Note(s)** : La période de référence de cette enquête est la période fiscale de 12 mois la plus récente pour laquelle le dernier jour survient entre le 1er avril 2023 et le 31 mars 2024.

**Source(s)** : Enquête auprès des fournisseurs de soins buccodentaires (5397).

### Le quart des cabinets de soins buccodentaires traitent de nouveaux patients pour des soins dentaires non urgents en moins d'une semaine

Plus de la moitié (55 %) des cabinets de soins buccodentaires étaient en mesure d'offrir un rendez-vous à un nouveau patient pour des soins buccodentaires non urgents dans un délai d'une semaine à moins d'un mois, tandis que 1 cabinet de soins buccodentaires sur 4 (25 %) était en mesure d'offrir un rendez-vous en moins d'une semaine. Un peu moins du sixième (15 %) des cabinets de soins buccodentaires étaient en mesure d'offrir un rendez-vous à leurs nouveaux patients dans un délai d'un mois à moins de trois mois, et 3 %, dans un délai de trois mois à moins de six mois. Très peu de cabinets de soins buccodentaires (2 %) n'ont pas été en mesure d'offrir un rendez-vous dans un délai de moins de six mois.

Des tendances similaires ont été observées parmi les trois types de cabinets de soins buccodentaires. Environ 56 % des cabinets d'hygiénistes dentaires indépendants ont pu offrir un rendez-vous à un nouveau patient pour des soins buccodentaires non urgents dans un délai d'une semaine à moins d'un mois, suivis de 56 % des cabinets de dentistes et de 54 % des cabinets de denturologistes.

Les données révèlent que les temps d'attente pour les patients existants et les nouveaux patients étaient similaires, peu importe le type de cabinet de soins buccodentaires. Alors que la mise en œuvre du Régime canadien de soins dentaires se poursuit, il sera important de comprendre quelle en sera l'incidence sur les temps d'attente étant donné qu'on s'attend à une augmentation de la demande de services de soins buccodentaires.

**Tableau 2****Pourcentage des cabinets de soins buccodentaires en fonction du temps d'attente moyen pour les rendez-vous non urgents des nouveaux patients**

	Cabinets de dentistes	Cabinets d'hygiénistes dentaires indépendants	Cabinets de denturologistes	Ensemble des cabinets de soins buccodentaires
	%			
Moins d'une semaine	24,5	27,5 <sup>E</sup>	35,8	25,3
D'une semaine à moins d'un mois	55,5	56,4	53,6	55,4
D'un mois à moins de trois mois	15,1	11,7 <sup>E</sup>	6,2 <sup>E</sup>	14,4
De trois mois à moins de six mois	3,0	F	2,7 <sup>E</sup>	3,0
Six mois ou plus	1,9	F	F	1,8

E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

**Note(s)** : La période de référence de cette enquête est la période fiscale de 12 mois la plus récente pour laquelle le dernier jour survient entre le 1er avril 2023 et le 31 mars 2024.

**Source(s)** : Enquête auprès des fournisseurs de soins buccodentaires (5397).

**Au total, 4 cabinets de soins buccodentaires sur 5 rencontrent des défis liés à la dotation ou aux ressources humaines**

Les types de défis liés aux ressources humaines (p. ex. le recrutement et le maintien en poste) et les défis opérationnels observés au sein de l'industrie des soins buccodentaires donnent un aperçu des obstacles actuels auxquels les cabinets de soins buccodentaires sont confrontés et peuvent mettre en lumière des problèmes qui pourraient avoir une incidence sur la prestation de services à l'avenir.

Dans l'ensemble, 4 cabinets de soins buccodentaires sur 5 (80 %) ont déclaré avoir rencontré au moins un défi lié à la dotation en personnel ou aux ressources humaines. Les cabinets de soins buccodentaires étaient les plus susceptibles de déclarer avoir dû composer avec au moins un défi lié à la dotation en personnel ou aux ressources humaines (82 %), suivis des cabinets d'hygiénistes dentaires indépendants (71 %) et des cabinets de denturologistes (53 %).

La difficulté liée au recrutement d'employés qualifiés a été le défi le plus souvent mentionné : 64 % des cabinets de dentistes, 37 % des cabinets de denturologistes et 50 % des cabinets d'hygiénistes dentaires indépendants ont déclaré avoir fait face à ce défi.

**Au total, 3 cabinets de soins buccodentaires sur 4 font face aux défis d'ordre opérationnel**

Au total, 3 cabinets de soins buccodentaires sur 4 (75 %) ont déclaré avoir rencontré au moins un défi opérationnel. Un peu plus des trois quarts des cabinets de dentistes (76 %) et d'hygiénistes dentaires indépendants (75 %) ont déclaré avoir dû composer avec au moins un défi opérationnel, comparativement à un peu plus des deux tiers des cabinets de denturologistes (68 %).

Les raisons administratives, financières et opérationnelles (42 %) constituaient les défis opérationnels le plus souvent déclarés par les fournisseurs de soins buccodentaires, en particulier dans les cabinets de dentistes (43 %). À titre de comparaison, les cabinets d'hygiénistes dentaires indépendants (49 %) et les cabinets de denturologistes (33 %) ont déclaré que les défis liés à la clientèle (p. ex. le recrutement de patients et les annulations) étaient les défis opérationnels les plus courants.

## **Peu de cabinets de soins buccodentaires ont l'intention de réduire ou de cesser leurs activités au cours des 24 mois suivant l'enquête**

Les intentions commerciales des cabinets de soins buccodentaires au cours des 24 mois suivant l'enquête fournissent de précieux renseignements sur l'offre de services de soins buccodentaires à venir.

Comme le montre le tableau 3, parmi l'ensemble des cabinets de soins buccodentaires, 59 % prévoyaient maintenir leurs activités au cours des 24 mois suivant l'enquête. Au total, 31 % des cabinets ont indiqué qu'ils prévoyaient d'agrandir leur entreprise, et 4 %<sup>E</sup> (voir la note aux lecteurs) ont indiqué qu'ils prévoyaient de cesser ou de réduire leurs activités. Des tendances similaires ont été observées pour les cabinets de denturologistes (62 %), de dentistes (59 %) et d'hygiénistes dentaires indépendants (49 %) ayant indiqué qu'ils prévoyaient maintenir leurs activités. Cela dit, un pourcentage plus élevé de cabinets d'hygiénistes dentaires indépendants (44 %) prévoyaient d'élargir leurs activités au cours des 24 mois suivant l'enquête par rapport aux cabinets de dentistes (32 %) ou de denturologistes (26 %).

Tableau 3

**Pourcentage des cabinets de soins buccodentaires selon les intentions quant à l'exploitation du cabinet au cours des 24 mois suivant l'enquête**

	Cabinets de dentistes	Cabinets d'hygiénistes dentaires indépendants	Cabinets de denturologistes	Ensemble des cabinets de soins buccodentaires
	%			
Élargir les activités	31,5	44,0	25,6	31,3
Maintenir les activités	59,2	48,7	61,5	59,2
Réduire les activités	2,1 <sup>E</sup>	1,0 <sup>E</sup>	3,4	2,2 <sup>E</sup>
Cesser les activités	1,6 <sup>E</sup>	1,0 <sup>E</sup>	1,8 <sup>E</sup>	1,6 <sup>E</sup>
Ne sait pas	5,7	5,3 <sup>E</sup>	7,7	5,8

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

**Note(s)** : La période de référence de cette enquête est la période fiscale de 12 mois la plus récente pour laquelle le dernier jour survient entre le 1er avril 2023 et le 31 mars 2024.

**Source(s)** : Enquête auprès des fournisseurs de soins buccodentaires (5397).

Parmi les cabinets de soins buccodentaires qui ont déclaré prévoir d'élargir leurs activités, la méthode la plus courante pour le faire consistait en une augmentation du personnel (70 %). Cette méthode d'élargissement a été déclarée par 80 % des cabinets d'hygiénistes dentaires indépendants, 70 % des cabinets de dentistes et 67 % des cabinets de denturologistes.

Le Régime canadien de soins dentaires devrait accroître la demande de services de soins buccodentaires. Les données actuelles indiquent que les cabinets de soins buccodentaires, y compris les dentistes, les denturologistes et les hygiénistes dentaires indépendants, se préparent à élargir ou à maintenir leurs activités. Malgré les divers défis rencontrés, la plupart des cabinets de soins buccodentaires ont déclaré être tout de même en mesure d'offrir un accès aux soins dans un délai d'un mois.

### Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Téléchargez notre application mobile et accédez rapidement aux données du bout des doigts! L'application [StatsCAN](#) est offerte gratuitement dans l'[App Store](#) et sur [Google Play](#).

### Note aux lecteurs

Le [Régime canadien de soins dentaires](#), lancé en 2023, est un programme du gouvernement du Canada qui offre une couverture de soins de santé buccodentaire aux résidents canadiens dont le revenu familial net rajusté est inférieur à 90 000 \$ et qui n'ont pas accès à une assurance dentaire privée.

Le présent communiqué repose sur les résultats de l'Enquête auprès des fournisseurs de soins buccodentaires de 2023, laquelle a permis de recueillir des renseignements de base sur les revenus, les dépenses, les activités, les volumes de patients, les temps d'attente et les ressources humaines, dont les postes vacants et les effectifs.

Les résultats, fondés sur les réponses des propriétaires ou exploitants de cabinets de soins buccodentaires au Canada, englobent les cabinets de dentistes, d'hygiénistes dentaires indépendants et de denturologistes. Parmi les cabinets dentaires, les données couvrent également des soins spécialisés comme l'endodontie, la chirurgie buccale et maxillo-faciale, l'orthodontie, la périodontie, la pédiatrie dentaire, la prosthodontie et d'autres domaines exigeant une expertise supplémentaire.

La période de référence de cette enquête est la période fiscale de 12 mois la plus récente pour laquelle le dernier jour survient entre le 1er avril 2023 et le 31 mars 2024.

Note : <sup>E</sup> À utiliser avec prudence.

Tableaux disponibles : [13-10-0907-01](#) à [13-10-0919-01](#) .

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5397](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).